



HAL
open science

Le capital social des Groupes d'Action Locale

Katarzyna Hanke-Zajda

► **To cite this version:**

Katarzyna Hanke-Zajda. Le capital social des Groupes d'Action Locale. Maria Halamska, Marie-Claude Maurel. Les acteurs locaux à l'épreuve du modèle européen LEADER: France, Hongrie, Pologne, Centre français de recherche en sciences sociales (CEFRES), pp.135-147, 2010. halshs-00498425

HAL Id: halshs-00498425

<https://shs.hal.science/halshs-00498425>

Submitted on 7 Jul 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Les acteurs locaux à l'épreuve
du modèle européen LEADER**

France – Hongrie – Pologne

Les acteurs locaux à l'épreuve du modèle européen LEADER

France – Hongrie – Pologne

sous la direction de
Maria HALAMSKA
et
Marie-Claude MAUREL

Prague, CEFRES
Varsovie, IRWiR PAN

© CEFRES/IRWiR PAN, 2010

CEFRES

Centre français de recherche en sciences sociales

USR 3138 CNRS-MAEE, Vyšehradská 49, CZ-128 00 Prague 2

www.cefres.cz

IRWiR PAN

Instytut Rozwoju Wsi i Rolnictwa Polskiej Akademii Nauk

Ul. Nowy Świat 72, PL-00-330 Warszawa

www.irwirpan.waw.pl

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet
Aldetec – Action locale et développement territorial
en Europe centrale – financé par l’Agence nationale
de la recherche n° ANR-08-BLAN-0270-01.

ISBN 978-80-86311-22-7 (CEFRES)

ISBN 83-89900-34-3 (IRWiR PAN)

LE CAPITAL SOCIAL DES GROUPES D'ACTION LOCALE : QUEL POTENTIEL ?

Katarzyna Hanke-Zajda

Introduction

Le Programme pilote LEADER+, réalisé en Pologne entre 2003 et 2007 à l'initiative de l'Union européenne a été à l'origine de la formation de Groupes d'Action Locale (GAL) fondés sur le partenariat de trois secteurs – public, économique et social. Une deuxième étape de formation de ce type de structures s'est ouverte avec une nouvelle période de financement (2007-2013), où LEADER+ constitue l'un des axes du programme global de développement rural. L'on admet généralement que les GAL peuvent jouer un rôle important dans la mise en œuvre d'une nouvelle vision du développement des campagnes polonaises. Si c'est le cas, il est important de déterminer les caractéristiques sociales de ces structures relativement nouvelles. Dans cette étude, l'on analyse le « capital social » des membres des GAL, c'est-à-dire les « liens entre les individus – les réseaux sociaux, les normes de réciprocité et la confiance qui en résulte », selon la définition donnée par R. Putnam, (Putnam, 2000). Nous présentons les résultats des recherches sociologiques concernant les trois composantes du capital social. Il s'agit d'abord de la confiance qui caractérise les membres du GAL, elle-même composée de la confiance envers des personnes connues¹, de la confiance

¹ La famille, les voisins, les collaborateurs.

généralisée² et de la confiance envers les institutions³. Il s'agit ensuite de valeurs, décomposées en variables univoques telles le patriotisme local⁴, l'activité sociale et le fait que le partenariat représente des intérêts. La troisième composante du capital social sera enfin la constitution d'un réseau déterminé par des variables comme la participation aux processus de décision du GAL, la collaboration entre les membres du GAL⁵ appartenant aux trois secteurs, la fréquence de la participation aux rencontres du GAL. Nous tiendrons également compte de la motivation des membres des GAL à participer à cette structure en la replaçant dans la trajectoire de leur activité sociale antérieure.

Les recherches empiriques menées dans la voïvodie de Łódź servent de base à nos analyses. Le choix de ce terrain a été dicté par un triple constat. En premier lieu, les territoires ruraux de cette voïvodie se caractérisent par un faible niveau de capital social (Starosta & Frykowski, 2008). En second lieu, « en ce qui concerne la proportion des communes participant au programme LEADER, avec 27 % de communes participantes, la voïvodie de Łódź se place en-dessous de la moyenne nationale (35 %) ». En troisième lieu, « l'apparition des GAL n'a pas été la conséquence de la mobilisation des sociétés locales, mais plutôt le fait de l'action d'un groupe restreint de leaders, y compris ceux appartenant aux autorités locales »⁶.

L'analyse empirique a porté sur 20 GAL, c'est-à-dire tous ceux qui fonctionnaient dans la voïvodie de Łódź, aussi bien ceux réalisant le 2^e schéma du Programme pilote LEADER+ que ceux apparus sans liaison avec ce schéma (cf. carte 2 p. 122 dans l'article de M. Halamska). Cette analyse a été effectuée sur la base de données quantitatives recueillies lors d'entretiens avec des membres des GAL, tant à l'aide de questionnaires que d'entretiens libres⁷. Ces

² C'est-à-dire la conviction que l'on peut faire confiance à la majorité des gens et le sentiment de confiance envers les étrangers rencontrés dans les différentes situations de la vie.

³ Les pouvoirs locaux, les organisations non-gouvernementales, les entrepreneurs locaux.

⁴ Mesuré par le degré de satisfaction par rapport au lieu d'habitation, la participation aux dernières élections locales, la connaissance de la culture locale et la participation aux charges financières liées à celle-ci.

⁵ La conviction des membres du GAL de la nécessité d'une collaboration avec les représentants de tous les secteurs du GAL.

⁶ Cf. l'article de Maria Halamska, dans cet ouvrage.

⁷ 168 membres des GAL ont été interviewés entre septembre et octobre 2008.

recherches ont été effectuées en septembre et octobre 2008, alors que le 2^e schéma du Programme pilote LEADER+ avait déjà été achevé et que les GAL se préparaient à déposer leur projet pour participer au Programme du Développement des Territoires ruraux (PROW). Ils révisaient leurs statuts juridiques, préparaient leurs « stratégies de développement local », la plupart du temps sans aide financière extérieure.

Or ces tâches sont remplies par un groupe restreint rassemblant les personnes les plus motivées. Les GAL qui n'avaient pas participé au 2^e schéma du Programme pilote LEADER+ commençaient à peine à organiser leur activité, ce qui rendait difficile l'obtention de données concernant leurs membres. On peut supposer que les présidents des GAL ont désigné les personnes les mieux informées de la mise en place de l'initiative LEADER pour répondre aux questions des chercheurs. Ce sont donc les membres les plus engagés dans les travaux du groupe qui ont été interviewés, en somme les leaders des leaders.

PORTRAIT SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE DES LEADERS DES GAL

Parmi les 168 membres des GAL ayant participé à nos enquêtes, 79 % appartenaient à des GAL qui avaient réalisé le 2^e schéma du Programme pilote LEADER+ et 21 % à des GAL plus récents. La proportion des femmes dans ce groupe était de 51,8 %. Parmi les interviewés, une part considérable, 62,3 %, étaient des membres ayant exercé une fonction au sein de l'organe de direction (30 %), de la commission de révision (12,3 %) ou encore du conseil d'un GAL (20 %). À l'intérieur de ce groupe, 55,1 % des personnes représentaient le secteur public (le plus souvent le pouvoir local), 28,1 % le secteur social et 16,8 % le secteur économique.

Parmi les variables socio-démographiques caractérisant les membres des GAL, celles qui apparaissent dans les recherches sur le capital social ont particulièrement retenu notre attention. Il s'agit du niveau d'éducation, de l'âge et de l'enracinement local.

La classe d'âge la plus nombreuse est celle des 41-51 ans (34,1 %), la moins nombreuse celle des 63-73 ans (6,7 %) ; celle des 19-29 ans

est assez peu représentée (9,1 %). Les leaders des GAL sont des personnes possédant une expérience professionnelle et peut-être aussi sociale. Ils disposent le plus souvent d'un niveau d'éducation élevé : 71,4 % ont un diplôme universitaire et 6,5 % ont fréquenté une école supérieure sans obtenir de diplôme. Seules trois personnes ont déclaré avoir un diplôme professionnel. Il s'agit d'actifs à 89,9 %, travaillant en grande majorité (82 %) hors du secteur agricole⁸. « L'enracinement local » a été mesuré par le fait d'avoir résidé sur le territoire de la commune depuis la naissance, ce qui était le cas pour 70,2 % de l'échantillon enquêté.

NIVEAU DE CONFIANCE DES MEMBRES DES GAL

Les membres des GAL font entièrement confiance à leurs familles pour 99 % d'entre eux, mais seulement 58 % font confiance à leurs voisins. Cette dernière valeur est plus basse que la moyenne polonaise qui, la même année s'élevait à 76 %. 85 % des Polonais ont déclaré faire confiance à leurs collaborateurs quotidiens (Wciórka, 2008 : 2). Dans nos enquêtes, 82 % des participants ont déclaré faire confiance aux collaborateurs des GAL représentant le secteur public ; les mêmes valeurs pour les secteurs social et économique sont respectivement de 75 % et 65 %. La confiance de type vertical (envers les diverses institutions locales) se présente comme suit : 76 % des sondés font confiance aux organisations non-gouvernementales, 74 % aux pouvoirs locaux, 49 % aux entrepreneurs locaux. D'après les recherches effectuées au niveau national (Wciórka, 2008 : 10-11), 68 % des Polonais font confiance au pouvoir local, 42 % à ce qu'on appelle les grandes entreprises, 79 % à la Croix-Rouge polonaise (représentant ici les organisations non-gouvernementales). On peut noter que, dans les GAL de la voïvodie de Łódź, les représentants du secteur économique sont ceux qui inspirent le moins confiance. On peut supposer que cette méfiance a eu pour effet une tactique de « présence minimale » de ceux-ci dans la structure du GAL. Il ne s'agit pourtant pas d'un trait propre à la voïvodie de Łódź ; au niveau national aussi le secteur

⁸ Les 17 inactifs sont des retraités outre deux chômeurs.

économique est plus faiblement représenté⁹. En revanche, le niveau de ce qu'on appelle la confiance généralisée est élevé parmi les membres des GAL de la voïvodie étudiée : 65 % sont de l'opinion que l'on peut faire confiance à la majorité des gens alors qu'en 2008, seuls 26 % des Polonais étaient de cette opinion (Wciórka, 2008 : 6).

Après transformation statistique des variables retenues comme indicateurs de la composante de la confiance, on a calculé un indice de confiance. Sur une échelle à trois degrés¹⁰ sa valeur était de 1,38. Les leaders des GAL de la voïvodie de Łódź se caractérisent ainsi par une confiance légèrement plus élevée que la moyenne qui est de 1 (voir tab. 1). Ajoutons que parmi les trois variables sociodémographiques susmentionnées (âge, éducation et enracinement), seule la première joue sur le niveau de la confiance. Une corrélation positive existe entre l'âge de la personne interviewée et la valeur moyenne de la composante : 82 % des personnes les plus âgées (63-73 ans) se caractérisent par l'indice de confiance le plus élevé. Parmi les 52-62 ans, cette proportion n'est plus que de 67 %. Chez les 30-50 ans, l'indice de confiance augmente, tandis que le groupe des plus jeunes compte la proportion la plus élevée d'individus (20 %) qui ont un très faible indice de confiance

Tab. 1. Indice de confiance en tant qu'élément du capital social par classes d'âge

Âge des interviewés	Indice de confiance		
	bas	moyen	élevé
63-73 ans	9,10 %	9,10 %	81,80 %
52-62 ans	5,10 %	28,20 %	66,70 %
41-51 ans	12,50 %	33,90 %	53,60 %
30-40 ans	14 %	51,10 %	34,90 %
19-29 ans	20 %	53,30 %	26,70 %

Sources : recherches propres

⁹ Lors de la réalisation du 2^e schéma du Programme pilote LEADER+, 17 % des membres des GAL étaient issus du secteur économique, tandis que les ONG y étaient mieux représentées avec 46 % [Knieć, Hałasiewicz 2008, p. 40.]

¹⁰ Échelle où 0 correspond à une valeur basse de l'indice de confiance, 1 à un niveau moyen et 2 à un niveau élevé.

LES « VALEURS-GUIDES » DES LEADERS DES GAL

Les membres des GAL de la voïvodie de Łódź peuvent être considérés comme des patriotes locaux. En effet, 4/5^e d'entre eux se sentent liés à leur lieu de résidence et ne veulent pas le quitter. 9/10^e ont participé aux dernières élections locales. Presque tous (94,6 %) participent aux divers événements liés à la promotion de la culture locale, et les 4/5^e sont même prêts à soutenir cette dernière de leurs propres moyens financiers. 89 % des interviewés adhèrent à l'idée selon laquelle « aujourd'hui, il faut être sensible et prêt à aider les autres », considérée comme un indice de la disponibilité à aider les autres. Avant même d'entrer dans le GAL, une large majorité (79,4 %) a participé à des actions sociales au profit des habitants de la localité. Par exemple :

- ils se sont engagés au service d'actions diverses initiées par d'autres personnes ou des institutions (46,7 % des réponses) ;
- ils ont signalé aux institutions locales la nécessité d'entreprendre quelque chose en faveur des habitants de la commune (40,6 % des réponses) ;
- ils ont participé aux activités d'une ONG fonctionnant au profit des habitants de la commune (38,8 %) ¹¹.

Lors des entretiens libres, les interviewés ont pu décrire en détail l'activité sociale qu'ils avaient entreprise avant l'entrée dans le GAL, qu'il s'agisse d'une activité au sein d'une ONG ou de volontariat philanthropique. Parmi les 51 personnes ayant participé aux entretiens libres, une dizaine seulement n'avait pas exercé une telle activité auparavant. 13 autres n'avaient participé qu'à une activité informelle, comme par exemple l'organisation d'événements locaux, en particulier les fêtes (celles d'action de grâce après la moisson), l'aide aux hospices ou encore la tenue d'une page Web. « Il s'agissait d'une collaboration avec l'office de la commune, liée à l'activité culturelle, sportive et éducative, c'est-à-dire des clubs de sport, des événements sportifs et culturels. »

¹¹ Les personnes interviewées pouvaient choisir plusieurs réponses. La somme des valeurs peut donc excéder 100 %.

Les autres ont eu une activité formalisée, en particulier dans le cadre d'une association (9 réponses). Il s'agissait d'associations fonctionnant au profit de la promotion et du développement de la commune, de l'assistance aux handicapés, de l'insertion professionnelle des chômeurs, de l'aide scolaire et de la diffusion de la culture locale. Les enquêtés étaient aussi membres de fondations (deux fondations en faveur de l'éducation, une fondation pour la protection des monuments historiques locaux). L'activité formalisée des autres avait pour cadre un comité des parents d'élèves à l'école, le scoutisme (ZHP), un comité social, une association de pêcheurs, les sapeurs-pompiers bénévoles (OSP) et l'association représentant l'autonomie étudiante.

En conclusion, on peut dire que les GAL de la voïvodie de Łódź sont formés par des personnes actives, non seulement professionnellement, mais aussi au sein de la société. L'analyse des raisons pour lesquelles ces personnes se sont engagées dans les travaux des GAL montre toutefois qu'un nombre relativement élevé, à savoir 28 personnes, se sont portées volontaires pour des raisons liées à des considérations extérieures telles que :

- emploi dans l'office de la commune ;
- emploi dans une institution publique fonctionnant dans la commune ;
- exercice d'une fonction publique (chef de la commune, membre du conseil) ;
- stage dans un GAL ;
- exercice d'une fonction dans le cadre des sapeurs-pompiers bénévoles (OSP) ;

Pour d'autres, la motivation principale était la volonté de travailler bénévolement au profit des habitants de la commune.

L'appartenance au GAL « rendue nécessaire » par la position professionnelle peut-elle être considérée comme une authentique manifestation de la volonté de collaborer au profit du territoire du partenariat et des habitants des communes qui le forment ? Si l'on

se souvient que, dans la voïvodie de Łódź, l'apparition des GAL a été initiée par les seuls pouvoirs locaux, il n'est pas étonnant que l'on ait recherché les membres de ces structures principalement parmi les personnes travaillant dans les offices des communes, c'est-à-dire parmi ceux qui, le plus souvent, avaient déjà travaillé bénévolement. Ajoutons que 96,4 % des enquêtés ont déclaré vouloir continuer leur travail dans les GAL, ce qui peut témoigner en faveur de l'acceptation de leur nouveau rôle social. Toutefois, seuls 65 % des enquêtés estiment que leur activité dans les GAL représente les intérêts de toutes les communes du partenariat. 35 % déclarent même ne représenter dans le GAL que les intérêts des habitants de leur propre commune ou d'un seul des trois secteurs. Si l'on considère que l'idée du partenariat est l'un des principes majeurs de l'initiative LEADER, ce fait est pour le moins inquiétant. Cela pourrait signifier qu'une partie significative des « leaders des leaders » n'a pas compris les principes de l'initiative.

Pour les GAL de la voïvodie de Łódź, ici étudiée, l'indice correspondant à l'attachement aux valeurs qui entrent dans le capital social est en moyenne de 1,43¹², c'est-à-dire un chiffre légèrement plus élevé que ne l'était l'indice de confiance. L'âge est encore une fois le seul élément discriminant. Plus l'enquêté est âgé, plus la valeur de l'indice est élevée. 72,7 % des membres appartenant à la tranche des 63-73 ans obtiennent un indice d'attachement aux valeurs maximal. Chez les plus jeunes (19-29 ans) au contraire, les valeurs moyennes minimales apparaissent le plus souvent (13,3 % des interviewés).

¹² Le calcul de l'indice a été fait comme pour celui mesurant la confiance. De même, 0 correspond à un attachement faible, 1 à un attachement moyen, 2 à un attachement fort.

Tab. 2. Indice d'attachement aux valeurs sociales en tant qu'élément du capital social – par classes d'âge

Âge des interviewés	Indice moyen d'attachement aux valeurs sociales		
	bas	moyen	élevé
63-73 ans	0 %	27,3 %	72,7 %
52-62 ans	2,6 %	33,3 %	64,1 %
41-51 ans	0 %	53,6 %	46,4 %
30-40 ans	4,6 %	60,5 %	34,9 %
19-29 ans	13,3 %	66,7 %	20 %

Sources : recherches propres

LE RÉSEAU DE COLLABORATION DES GAL

Pour établir le diagnostic de la mise en réseau comme composante du capital social des GAL de la voïvodie de Łódź, nous avons interrogé les personnes enquêtées au sujet de leur participation au processus de prise des décisions au sein du groupe. Nous avons jugé utile de séparer, en ce qui concerne ce problème, les GAL « anciens », c'est-à-dire ayant réalisé le 2^e schéma du Programme pilote LEADER+ des GAL « nouveaux », apparus pour le programme LEADER+ de 2007-2013. Environ 52 % des membres des « anciens GAL » ont déclaré avoir participé, lors du 2^e schéma, à la prise de décisions importantes pour le fonctionnement du groupe. 17,6 % ont indiqué, au contraire, que les décisions importantes avaient toujours été prises par la direction du GAL dont ils ne faisaient pas partie. Ajoutons que la grande majorité de l'ensemble des enquêtés (aussi bien ceux des « anciens » que des « nouveaux » GAL) se caractérise par un niveau moyen ou élevé d'« autonomie subjective », c'est-à-dire qu'ils ont la conviction de diriger et de contrôler leur propre vie. Cette variable prend une valeur élevée chez 52,1 % des enquêtés, une valeur moyenne chez 46,1 %, et basse chez seulement 1,8 % d'entre eux. Ces résultats peuvent paraître décevants. On aurait pu supposer en effet que les leaders des GAL en tant que responsables actifs du processus de changement social (dans ou hors du cadre de

leur activité sociale au sein de la structure) disposeraient plus souvent d'une forte « autonomie subjective ».

Bien que 35 % des enquêtés soient intéressés principalement par les opérations dont peuvent bénéficier les habitants de leur propre commune ou du secteur qu'ils représentent, 93,4 % d'entre eux estiment néanmoins que « tous les membres d'un GAL devraient collaborer au profit des communes formant un partenariat, indépendamment du secteur (social, public, économique) qu'ils représentent ». Ceci peut être interprété de façon optimiste : la probabilité que des conflits apparaissent au sein du GAL est faible.

Les rencontres plénières organisées dans le cadre du 2^e schéma du Programme pilote LEADER+ ont été l'occasion pour les membres des « anciens » GAL de former un réseau de collaboration. Plus de 56 % d'entre eux déclarent avoir participé toujours ou souvent aux réunions formelles du groupe, 5,4 % disent l'avoir fait parfois et 7,2 % rarement.¹³ Personne ne déclare n'avoir jamais participé à une telle réunion. L'expérience des membres des « nouveaux » GAL est tout autre. Leurs réponses montrent qu'ils n'ont rencontré que certains leaders, ceux qui font partie de la direction du GAL.

Au départ de nos recherches, nous avons formulé l'hypothèse selon laquelle la collaboration au sein du GAL serait plus effective si elle s'accompagnait d'une connaissance de base du programme, des procédures légales et financières liées à sa mise en fonctionnement. Nous supposons que les leaders des GAL en seraient informés. En réalité, seuls 54,2 % des enquêtés déclarent posséder de telles connaissances et les estiment nécessaires au bon fonctionnement des GAL. Les autres estiment que :

- il suffit que quelques-uns parmi les membres du GAL s'y connaissent (26,2 %) ;
- l'on peut toujours se fier aux spécialistes externes sous contrat temporaire (20,4 %) ;
- il suffit qu'une seule personne au sein du GAL possède de telles connaissances (0,6 %).

¹³ 21,4 % des enquêtés n'étaient pas concernés par cette question. Il était possible de répondre « difficile à dire » et certains n'ont pas répondu du tout.

L'indice de mise en réseau comme composante du capital social (calculé comme précédemment sur une échelle allant de 0 à 2) a été estimé à 1,14. Il s'agit donc de la composante la plus faible. Ajoutons que l'âge, le niveau d'éducation ou l'enracinement social ne jouent pas sur ce résultat. Il semble au final que le processus de formation des réseaux exige du temps. Autant les membres des GAL y entrent en apportant leur capital individuel sous forme de confiance sociale et de valeurs influençant leur engagement au profit de la société, autant pendant une période relativement courte, ils n'ont pas l'occasion ou la volonté de participer aux processus de décision du groupe, de prendre part aux réunions, de collaborer ne serait-ce qu'à la mise en action des projets. Très certainement, le fait qu'ils se « dispensent » de l'obligation de connaître les principes légaux et financiers de l'initiative LEADER freinent leur participation à la décision.

En guise de conclusion

Les membres des GAL sont bien des leaders des communautés rurales : ce sont des personnes bénéficiant d'un bon niveau d'éducation et d'une expérience professionnelle et sociale. Ils mettent en action dans leurs vies les valeurs collectives, à savoir la volonté d'aider les autres. C'est néanmoins le processus lui-même de l'« affirmation de leur leadership » qui est frappant. Il s'effectue, jusqu'à présent, à l'initiative et sous le contrôle des pouvoirs locaux. Les autorités des communes responsables de la mise en œuvre du schéma 1 (dont l'objectif était la formation des GAL) ont influencé la composition personnelle des structures, en dirigeant le processus de l'apparition des leaders locaux, décrit ci-dessus. Cela signifierait-il que les pouvoirs locaux s'approprient le contrôle d'un développement rural qui, selon les principes de l'initiative LEADER, devrait reposer entre les mains des sociétés rurales ?

Bibliographie

ARDANOWSKI, J. (2005) "Czy można zmienić wieś bez udziału jej mieszkańców?" In *Polska wieś 2025. Wizja rozwoju*, dir. J. Wilkin. Varsovie : Fundusz Współpracy.

BOREK, T., FAŁKOWSKI, J., GIEJBOWICZ, E., JANIĄK, K., POŚLEDNIK, A., ZIELIŃSKA, M. (2006) *Inicjatywa LEADER- pierwsze doświadczenia i szanse rozwoju*. Varsovie : Fundacja Programów Pomocy dla Rolnictwa FAPA.

CZAPIŃSKI, J. (2007) "Kapitał społeczny." In *Diagnoza społeczna 2007. Warunki i jakość życia Polaków*, dir. J. Czapiński, T. Panek. Varsovie : Rada Monitoringu Społecznego.

FEDYSZAK-RADZIEJOWSKA, B. (2006) "Kapitał ludzki i społeczny polskie wsi." In *Wieś Polska 2006. Raport o stanie wsi*. Varsovie : Fundacja na Rzecz Rozwoju Polskiego Rolnictwa.

GUMKOWSKA, M., HERBST, J. (2006) *Podstawowe fakty o organizacjach pozarządowych. Raport z badania 2006*. Varsovie : Stowarzyszenie Klon/Jawor.

HALAMSKA, M. (2009) "Zasoby własne wsi a zewnętrzne programy rozwoju. Na przykładzie zależności kapitał społeczny- PP LEADER+." *Wieś i Rolnictwo*, n° 4.

HALAMSKA, M. (2008) "Wiejskie organizacje pozarządowe. Wprowadzenie." In *Wiejskie organizacje pozarządowe*, dir. M. Halamska. Varsovie : IRWiR PAN.

HERBST, J., GUMKOWSKA, M. (2007) *Wolontariat, Filantropia i 1 %*." *Raport z badań 2006*. Varsovie : Stowarzyszeni Klon/Jawor.

KNIEĆ, W., HAŁASIEWICZ, A. (2008) *LEADER. Budowanie potencjału społecznego*. Varsovie : FAPA.

PUTNAM, R. (2000) *Bowling Alone. The Collapse and Survival of American Community*. New York.

STAROSTA, P., FRYKOWSKI, M. (2008) "Typy kapitału społecznego i wzory partycypacji obywatelskiej w wiejskich gminach centralnej Polski." In *Kapitały ludzkie i społeczne a konkurencyjność regionów*, dir. M. Szczepański. Varsovie : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.

TRUTKOWSKI, C., MANDES, S. (2005) *Kapitał społeczny w małych miastach*. Varsovie : Wydawnictwo Naukowe SCHOLAR.

WCIÓRKA, B. (2008) *Zaufanie społeczne w latach 2002-2008*, Komunikat z badań. Varsovie : CBOS.
